CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES BOUCHES-DU-RHÔNE

RAPPORTEUR(S): MME DANIELE BRUNET / MME BRIGITTE DEVÉSA

DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE 25 Septembre 2020

OBJET : Subvention allouée à la fondation apprentis d'Auteuil pour son internat éducatif et scolaire Vitagliano - exercice 2020.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission permanente du Conseil départemental,

La Commission permanente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 25 Septembre 2020 EN VISIOCONFERENCE, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé:

- d'allouer au titre de l'exercice 2020, une subvention de fonctionnement à la fondation d'Auteuil, pour un montant de 420 000 €conformément au tableau joint au rapport ;
- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental à signer avec la structure, la convention de subvention de fonctionnement rédigée selon le modèle type prévu à cet effet.

Cette dépense sera imputée au chapitre 65 du budget départemental.

A l'unanimité

ADOPTE
Pour la Présidente du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation

Signé Nathalie Tarrisse Directrice des assemblées